

Question écrite n° 07003 de Mme Christine Bonfanti-Dossat (Lot-et-Garonne - Les Républicains)

publiée dans le JO Sénat du 04/10/2018 - page 4978

Mme Christine Bonfanti-Dossat appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le manque de professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) en Lot-et-Garonne.

À ce jour, un millier d'élèves sont privés de cours de sports, faute d'enseignants. En effet, à la rentrée, ce sont 10 professeurs d'EPS qui manquent à Fumel, à Monsempron-Libos, à Castillonès, à Penne d'Agenais, à Villeneuve-sur-Lot, à Castelmoron, à Agen pour dispenser l'enseignement de l'EPS dans les collèges et lycées. De plus, trois congés maternité sont à venir dans les lycées De Baudre à Agen, Stendhal à Aiguillon, enfin au collège Kléber Thoueilles à Libos.

Cette situation serait principalement le résultat de méthodes de calibrage appliquées par le rectorat de Bordeaux et fondées sur la masse salariale indépendamment de la situation administrative des professeurs d'EPS, titulaires ou contractuels. Ce procédé est problématique dans la mesure où contrairement aux fonctionnaires, les contractuels, hors contrat à durée indéterminée, peuvent décider de leur zone géographique de travail. Il peut ainsi y avoir plus de professeurs et tout autant de territoires en manquant. La vallée du Lot étant à certains égards moins attractive que d'autres territoires, elle en pâtit particulièrement.

Aussi, elle l'interroge sur les moyens qu'il entend mettre en œuvre afin de garantir l'égalité territoriale d'accès aux cours d'éducation physique et sportive.

Transmise au Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

En attente de réponse du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse